



Monsieur le Président
À
Mesdames et Messieurs
les délégués communautaires

Florac-Trois-Rivières, le 30/10/2025

Direction générale des services
Ref: HC/DB/-2025-007

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance ordinaire du Conseil communautaire, qui se tiendra à la Salle des instances - Rochefort, le :

Jeudi 6 novembre 2025 à 18 heures.

Comptant sur votre présence, veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations cordiales et distinguées.

Le Président,
Henri COUDERC



ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE :

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance précédente.

Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'Assemblée délibérante :

- ✓ Décisions du Bureau :
- ✓ Décision du Président :

FINANCES

1. Neutralisation des amortissements - Budgets principal, Maisons de santé et Genette verte
2. Décision Modificative n°3-2025 - Budget Principal
3. Décision Modificative n°2-2025 - Budget Annexe Maisons de Santé
4. Décision Modificative n°1-2025 - Budget Annexe Genette Verte

RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION DES SERVICES

5. Création poste Ingénieur territorial
6. Création poste Adjoint administratif
7. Création poste Attaché territorial
8. Modifications du tableau des effectifs (suppression postes)
9. Validation de la participation employeur - Contrat groupe couverture prévoyance

ENVIRONNEMENT - NATURA 2000 - GRAND SITE DE FRANCE - PVD

10. Grand Site de France - Demande de subventions DREAL 2025-2026
11. Grand Site de France – Demande de subventions DREAL 2026 (Enveloppe exceptionnelle MTE)

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

12. Attribution de la participation communautaire - Contrat Educatif Local 2025-2026
13. Contribution au Fonds de Solidarité Logement (FSL) géré par le Département de la Lozère

MOYENS & PATRIMOINE

14. Actualisation de la convention de gestion du service transport scolaire avec la commune de Meyrueis
15. Actualisation de la convention avec le Parc national des Cévennes - Mise à disposition de salles
16. Convention avec l'Entente Interdépartementale Causses et Cévennes - Mise à disposition de salles

EAU - ASSAINISSEMENT

17. Admission en non-valeur - Budget Régie Eau et Assainissement
18. Admission en non-valeur - Budget SPANC
19. Décision Modificative n°2-2025 - Budget Régie Eau et Assainissement
20. Décision Modificative n°1-2025 - Budget DSP Eau et Assainissement
21. Adoption RPQS 2024
22. Adoption RAD 2024 Veolia Eau
23. Acquisition foncière de l'emprise de la station d'épuration de Caussignac à la commune de Mas Saint Chély

ÉCONOMIE, DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ

24. Attribution des aides à l'amélioration de l'habitat - PIG départemental en faveur d'un habitat durable attractif et solidaire 2022-2024
25. Cession foncière à la SCI MAJ2 (ZAE Saint Julien du Gourg)

RELATIONS & SOLIDARITÉS ENTRE L'INTERCOMMUNALITÉ ET LES COMMUNES-MEMBRES

26. Modification des statuts du SMBV Lot Dourdou
27. Modification des compétences statutaires à la suite des travaux de re-questionnement
28. Modification de l'intérêt communautaire à la suite des travaux de re-questionnement
29. Validation du règlement communautaire des fonds de concours
30. Validation du règlement communautaire du défraiement des déplacements des élus hors territoire communautaire

Questions et informations diverses :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CÉVENNES

Immeuble le Rochefort- 4 route de Mende - 48 400 Florac-Trois-Rivières

Téléphone : 04 66 44 03 92

Email : contact@ccgccc48.fr - www.gorgescaussescevennes.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30